Dispositif canicule

Pour votre sécurité, faites vous recenser

Chaque année, à l'approche de l'été, la ville d'Orly active un plan local en cas de canicule. Celui-ci comprend des informations auprès du public via le magazine Orly Notre Ville et le site Internet www.mairie-orly.fr, la mise en place d'une cellule de coordination, le recensement des personnes vulnérables ainsi qu'un dispositif de veille le week-end.

Les personnes isolées ou vulnérables sont invitées à se faire recenser en complétant la fiche de liaison que vous avez reçue en courrier et nous la retourner soit :

- Par voie postale, au Centre Administratif Municipal, 7 avenue Adrien Raynal 94310 ORL.Y
- Par mail, à l'adresse suivante direction.autonomie@mairie-orly.fr (mailto:direction.autonomie@mairie-orly.fr)
- Directement, en vous déplaçant à l'accueil du centre administratif situé au 7 Avenue Adrien Raynal – 94310 Orly

Vous avez également la possibilité de compléter le formulaire :

- **En ligne,** en remplissant le formulaire en ligne juste ici (https://www.espace-citoyens.net/orly/espace-citoyens/Demande/NouvelleDemande/ACTSEN/SENCA).
- **Par téléphone,** au 01 48 90 21 30.

En cas de nécessité, les personnes recensées sont susceptibles d'être contactées. Une intervention au domicile d'une personne recensée pourrait également être réalisée.